

COMMANDE AU MOULINAGE – CHIROLS (07)

Fiche projet n°1 – juillet 2023 – Nouveaux commanditaires en Auvergne-Rhône-Alpes

Nom du médiateur David Moinard

Nom et adresse de la structure médiatrice Sur le sentier des lauzes – Le Villard – 07260 Saint-Mélany

Le lieu et le contexte de la commande Moulinage de la Commune de Chirols (07 – Ardèche)

Situé dans les Hautes Cévennes ardéchoises aux confins du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, le **village de Chirols** (200 habitants) surplombe la vallée de la Fontaulière, affluent de l'Ardèche via laquelle une partie des eaux de la Loire se déverse secrètement. Marquée par son paysage en terrasse, ses châtaigneraies, ses chemins de pierre et ses hameaux parsemés, la commune de Chirols est surtout connue pour son moulinage (ancienne usine de transformation de la soie) considéré comme l'un des plus imposants de France. Cette usine emblématique de l'activité industrielle locale au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle a accueilli près de 300 ouvrières et ouvriers logés en partie sur place. Le site témoigne d'une histoire où se mêlent culture paysanne et production industrielle de textile. Traversé de tout son long par un canal, la propriété de l'usine englobait deux corps de bâtiment, un parc et 17 niveaux de terrasses en pierre sèche (les "faïsses" en patois local) dédiés à la production alimentaire. L'activité cessant en 2005, une partie des bâtiments, le parc ainsi que les terrasses ont été cédés à la commune. Un écomusée est créé dans une partie du bâtiment tandis que le parc devient un espace public fédérateur du village, accueillant un marché hebdomadaire de producteurs locaux. Les terrasses, laissées à l'abandon et commençant à être endommagées par les racines des pins laricio plantés dans les années cinquante font l'objet d'un chantier communal de ré-ouverture en 2014. Un premier groupe d'habitants se fédère pour entretenir le site et faire reconnaître ces terrasses comme patrimoine et bien commun. Mais la tâche est rendue difficile par la difficulté d'accès et le manque de visibilité de l'action. La dynamique s'enrichit en 2019 avec le rachat du moulinage par un collectif de citoyens œuvrant à réhabiliter l'ancienne usine pour y installer de l'habitat partagé, des activités artisanales et artistiques. Parmi eux une association de paysagistes, Atelier Bivouac, se passionne pour le précieux héritage et le potentiel futur que représente ce paysage de terrasses.

Les commanditaires :

Après l'organisation de journées de jardinage, de chantiers pierre-sèche et de balades commentées, un groupe composé de Camille (paysagiste), Benjamin (artiste plasticien et art-thérapeute), Pauline (paysagiste), Camille (élue de la commune et responsable du programme Familles à Energie Positive de l'ALEC 07), Pierre (paysagiste), Juliet (artiste clown), et Alexandre (paysagiste) se fédère en partenariat avec la commune pour faire de ce site un lieu de créations artistiques. C'est ce groupe qui s'est rapproché du médiateur des Nouveaux commanditaires pour exprimer leur souhait d'amorcer une commande.

L'implication à moyen et long terme dans tout le processus de la commande ne fait aucun doute de la part d'un groupe qui tient viscéralement à ce patrimoine des faïsses, y étant impliqués personnellement et professionnellement depuis déjà plusieurs années.

Le travail qu'ils ont mis en œuvre (avec d'autres habitants et collectifs, notamment une coopérative de paysans boulangers) sur le moulinage en tant que tel est absolument remarquable et fait d'ailleurs l'objet de nombreuses visites d'autres initiatives citoyennes d'habitat et d'activités partagées ailleurs en France.

Un travail important a déjà été réalisé sur les *faïsses*, objet de la commande (notamment l'important défrichage des pins Laricio qui menaçaient de détruire de manière irrémédiable les terrasses de pierres sèches) mais ils peinent à aller plus loin dans la démarche et c'est pour cette raison qu'ils estiment aujourd'hui nécessaires de se faire accompagner par un regard extérieur. D'où leur grande motivation à lancer une commande dans le cadre des Nouveaux commanditaires.

Descriptif de la demande

Après plusieurs temps d'échange en salle et sur le terrain, le groupe s'est accordé sur la difficulté d'accès et de visibilité du site depuis les espaces publics avoisinants. Longé par une calade (chemin de pierre) en

amont et bordé par le moulinage et son parc en aval, les terrasses sont essentiellement pratiquées dans leur contours. C'est aujourd'hui un lieu dont on fait le tour mais qu'on ne traverse pas. La traversée de ce paysage en escaliers offre pourtant une expérience de parcours unique que ce soit dans la qualité des points de vue sur la vallée que dans l'émotion procurée par la présence des pierres et la mémoire paysanne qui en émane. Le groupe souhaite questionner le statut transitoire de ce lieu. Ces terrasses ont été construites en cascade au fil des efforts de plusieurs générations, construisant du plat dans la pente pour cultiver la terre. Véritable "Machu Pichu" local symbole d'un paysage d'entraide et autrefois fierté de la vallée, ces terrasses sont petit à petit tombées dans l'oubli.

La commande serait donc d'imaginer de nouveaux usages à cet ensemble remarquable de terrasses afin qu'elles soient à nouveau traversées.

Objectifs /enjeux de la commande

L'enjeu identifié par le groupe est de permettre à chacun.e et particulièrement aux nouvelles générations de reprendre contact avec ce paysage, de le rendre désirable pour se le réapproprier à la mesure de son histoire et des enjeux contemporains. L'arrivée croissante de nouveaux habitants sur le territoire depuis la crise sanitaire, la demande sociale de relocalisation de la production alimentaire, sont autant de signaux positifs à repenser cette parcelle autrefois classée en zone naturelle et reclassée il y a peu en "zone agricole à potentiel" dans le cadre du PLUI de la communauté de communes Ardèche Sources et Volcans.

C'est un paysage monumental et fragile à la fois dont l'organisation et le maintien dépendent de petits gestes jardiniers quotidiens à retrouver pour réapprendre à dialoguer avec l'érosion et le vivant. L'intention est de prolonger cet art paysan de manière contemporaine. Il est à noter que les paysages de cultures en terrasse sont présents dans le monde entier (Asie, Orient, Amérique centrale, Afrique, bassin méditerranéen, Europe). Cette forme de culture est un paradoxe en soi : elle est le fruit d'un interventionnisme humain très puissant mais elle garantit tout à la fois, par la petitesse de ses parcelles, la pratique d'une agriculture autant frugale que respectueuse de l'environnement, la lutte contre l'érosion et l'optimisation de la ressource en eau, la création d'espaces refuges pour la biodiversité, etc. Autant d'enjeux cruciaux qui se posent globalement à l'humanité. Le groupe souhaiterait ainsi que la réappropriation des terrasses de Chirols revendique cette dimension universelle et systémique d'habiter la pente en puisant dans les différentes cultures du monde pour composer une collection d'accès, de passages, de seuils, de portes, d'escaliers, de rampes, qui permettraient à tout un chacun de parcourir ces terrasses en les projetant vers le futur.

Pistes de développement en termes de partenariats et de financements

Les paysagistes de l'Atelier Bivouac sont familiers du programme **Zones rurales à revitaliser**. La convention EAC entre la **DRAC AURA** et la **Communauté de communes Ardèche Sources et Volcans** est particulièrement active. Le site se situe au sein du **PNR des Monts d'Ardèche** qui pourrait être partenaire du projet et être un levier important pour l'obtention de fonds européens **LEADER**. La **Fondation du Patrimoine** est déjà partenaire du moulinage et pourrait potentiellement poursuivre son soutien au titre des terrasses très emblématiques du site.

Lien éventuel avec politiques publiques :

Voir paragraphe précédent.